

# Budget de l'Etat: les nuages s'amoncellent!

Services publics, 12 février 2016, p.3

Si les derniers budgets de l'Etat de Vaud montrent une très bonne santé financière, de nombreuses difficultés s'annoncent.

Les finances de l'Etat ont connu plusieurs phases ces trente dernières années. A chaque fois, les orientations choisies ont eu un impact qui s'est étalé dans le temps, ce qui n'encourageait pas à apprendre des choix réalisés. Ainsi les baisses fiscales du début des années 1990 ont empêché l'Etat d'absorber le choc économique et sont responsables de la dégradation de la situation. Des coupes budgétaires très importantes ont permis, parallèlement au redressement de la situation économique, que la situation se stabilise puis s'améliore de telle manière que la dette est maintenant entièrement remboursée. Cette performance est le résultat du maintien des mesures d'austérité, la majorité de droite du Grand Conseil étant inflexible sur son dogme financier. Depuis quelques années, les dotations suivent grosso modo l'augmentation de la population et la croissance économique. Elles permettent même le développement de nouveaux projets. Cette situation est évidemment meilleure que dans la plupart des autres cantons. Par contre, elle n'a pas apporté de solution aux péjorations de la période précédente. Elle ne permet aussi que partiellement de prendre en compte les modifications structurelles de la société (vieillesse, éducation, etc.) qui ont un grand impact sur les services publics.

## Salaires sous contrôle

Si la fonction publique vaudoise a dû digérer de très nombreuses mesures visant à diminuer les charges de personnel, depuis quelques années les automatismes statutaires sont respectés. En parallèle, une solution bien plus efficace a été trouvée grâce à une réforme du système salarial (Decfo/Sysrem). Lors de sa mise en œuvre, l'Etat a revalorisé certaines fonctions pour un coût annuel de 80 millions, répondant ainsi à de vieilles revendications syndicales. Malheureusement, ce que le SSP dénonçait se réalise aujourd'hui: le nouveau système permet de contrôler strictement l'évolution des salaires, de ralentir les carrières et de verrouiller les promotions. L'Etat est déjà en train de se refaire... Et à ce jour, aucune revalorisation significative de fonctions n'a eu lieu, alors que la création de la commission de réévaluation des fonctions était une avancée significative. Comment imaginer que les promesses de l'époque puissent se réaliser avec des ressources taries?

## Le retour des déficits

Dans les années à venir, la planification financière de l'Etat prévoit un retour aux déficits. Outre les conséquences logiques du climat économique actuel sur les recettes fiscales,

il faut noter une augmentation prévisible des dépenses. Cela s'explique par de nombreux facteurs, par exemple les coûts de fonctionnement qui découlent des investissements croissants dans les infrastructures, l'impact grandissant de l'augmentation des primes d'assurances mala-

dies sur les subsides, les prestations que la Confédération va transférer aux cantons dans le cadre de son projet de plan d'économie (projet de «stabilisation financière 2017-2019»), le financement des «contreparties sociales» prévues par la feuille de route et les nouvelles niches fiscales que va instaurer la troisième réforme de la fiscalité des entreprises (RIE III). C'est à ce tableau sombre que le Conseil d'Etat veut ajouter la baisse de la fiscalité des entreprises.

Il est piquant de relever que le gouvernement n'a pas actualisé sa planification financière. La différence est significative puisqu'il estimait, avant d'en publier le détail, que l'impact de la feuille de route ne dépasserait pas les 60 millions par an. Il annonce maintenant que les seules baisses fiscales occasionneront plusieurs centaines de millions par an de manque à gagner.

**JULIEN EGGENBERGER**  
PRÉSIDENT DU SSP – RÉGION VAUD  
DÉPUTÉ PS